



Le Saint-Siège

DISCOURS DE JEAN PAUL II AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI

Vendredi 28 janvier 2000

Messieurs les Cardinaux,

Vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,

Très chers fidèles collaborateurs!

1. C'est pour moi un motif de grande joie de vous rencontrer au terme de votre Assemblée plénière. Je désire vous exprimer ma reconnaissance et ma satisfaction pour le travail quotidien que votre dicastère accomplit au service de l'Eglise pour le bien des âmes, en harmonie avec le Successeur de Pierre, premier gardien et défenseur du dépôt sacré de la foi.

Je remercie le Cardinal Joseph Ratzinger des sentiments qu'au nom de tous il m'a exprimés dans son adresse de salut et pour la présentation qu'il a effectuée des thèmes qui ont fait l'objet d'une réflexion attentive au cours de votre Assemblée, consacrée en particulier à l'approfondissement de la problématique de l'unicité du Christ et à la révision des normes de ce qu'on appelle les "delicta graviora".

2. Je voudrais m'arrêter brièvement sur les principaux thèmes débattus au cours de votre Assemblée. Votre dicastère a considéré opportun et de son devoir de commencer une étude sur les thématiques de l'unicité et de l'universalité salvifique du Christ et de l'Eglise. La réaffirmation de la doctrine du Magistère à propos de ces thématiques est proposée pour que le monde puisse voir "briller l'Évangile de la gloire du Christ" (2 Co 4, 4) et pour réfuter les erreurs et les graves ambiguïtés qui sont apparues et qui se diffusent dans divers milieux.

En effet, au cours de ces dernières années, dans des milieux théologiques et ecclésiaux, est apparue une mentalité qui tend à relativiser la révélation du Christ et sa médiation unique et universelle en ce qui concerne le salut, ainsi qu'à réduire le besoin de l'Eglise du Christ comme sacrement universel du salut.

Pour remédier à cette mentalité relativiste, il faut tout d'abord réaffirmer le caractère définitif et complet de la révélation du Christ. Fidèle à la Parole de Dieu, le Concile Vatican II enseigne que: "La profonde vérité que cette Révélation manifeste, sur Dieu et sur le salut de l'homme, resplendit pour nous dans le Christ, qui est à la fois le Médiateur et la

plénitude de toute la Révélation" (*Dei Verbum*, n. 2).

C'est pourquoi, dans la Lettre encyclique *Redemptoris missio*, j'ai reproposé à l'Eglise la tâche de proclamer l'Evangile, comme plénitude de la vérité: "Dans cette parole définitive de sa révélation, Dieu s'est fait connaître en plénitude: il a dit à l'humanité qui il est. Et cette révélation définitive que Dieu fait de lui-même est la raison fondamentale pour laquelle l'Eglise est missionnaire par sa nature. Elle ne peut pas ne pas proclamer l'Evangile, c'est-à-dire la plénitude de la vérité que Dieu nous a fait connaître sur lui-même" (n. 5).

3. La thèse à propos du caractère limité de la révélation du Christ, qui trouverait son complément dans d'autres religions, est donc contraire à la foi de l'Eglise. La raison de fond de cette assertion prétend se fonder sur le fait que la vérité sur Dieu ne pourrait pas être saisie et manifestée dans sa globalité et sa totalité par aucune religion historique, et donc pas même par le christianisme ou par Jésus-Christ. Cependant, cette position contredit les affirmations de foi selon lesquelles la pleine et complète révélation du mystère salvifique de Dieu est donnée en Jésus-Christ, alors que la compréhension du mystère infini est toujours à examiner attentivement et à approfondir à la lumière de l'Esprit de vérité qui nous guide dans le temps de l'Eglise "vers la vérité tout entière" (*Jn* 16, 13).

Les paroles, les oeuvres et tout l'événement historique de la vie de Jésus, bien que limités en tant que réalités humaines, ont toutefois comme source la Personne divine du Verbe incarné et contiennent donc en eux le caractère définitif et complet de la révélation de ses voies salvifiques et du mystère divin lui-même. La vérité sur Dieu n'est pas abolie ou diminuée parce qu'elle est communiquée par un langage humain. Elle demeure en revanche unique, pleine et complète, car celui qui parle est le Fils de Dieu incarné.

4. En liaison avec l'unicité de la médiation salvifique du Christ se trouve l'unicité de l'Eglise qu'il a fondée. En effet, le Seigneur Jésus constitua son Eglise comme réalité salvifique: comme son Corps, à travers lequel Il agit lui-même dans l'histoire du salut. Ainsi, de même qu'il n'y a qu'un seul Christ, son Corps est unique: "Une seule Eglise catholique et apostolique" (cf. Symbole de foi, DS 48). Le Concile Vatican II dit à ce propos: "Le saint Concile [...] appuyé sur la Sainte Ecriture et sur la Tradition, enseigne que cette Eglise en marche sur la terre est nécessaire au salut" (*Lumen gentium*, n. 14).

Il est donc erroné de considérer l'Eglise comme une voie de salut parallèle à celles qui sont constituées par d'autres religions, qui seraient complémentaires à l'Eglise, même si elles convergent avec celle-ci vers le Royaume de Dieu eschatologique. On doit donc exclure une certaine mentalité indifférentiste "imprégnée d'un relativisme religieux qui porte à considérer que toutes les religions se valent" (*Redemptoris missio*, n. 36).

Il est vrai que les non-chrétiens - comme l'a rappelé le Concile Vatican II - peuvent "obtenir" la vie éternelle "sous l'influence de la grâce", s'ils "cherchent Dieu d'un coeur sincère" (*Lumen gentium*, n. 16). Mais, dans leur recherche sincère de la vérité de Dieu, ils deviennent de fait "ordonnés" au Christ et à son Corps, l'Eglise (cf. *ibid.*). Ils se trouvent cependant dans une situation moins riche, si on la compare à celle de ceux qui, dans l'Eglise, ont la plénitude des moyens salvifiques. Il est donc compréhensible que l'Eglise, suivant le mandat du Seigneur (cf. *Mt* 28, 19-20) et comme exigence de l'amour envers tous les hommes, "annonce et est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est "la voie, la vérité et la vie" (*Jn* 14, 6), dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses" (*Nostra aetate*, n. 2).

5. Dans la Lettre encyclique *Ut unum sint*, j'ai solennellement confirmé l'engagement de l'Eglise catholique pour le "rétablissement de l'unité", dans l'optique de la grande cause de l'oecuménisme que le Concile Vatican II a eu tant à coeur. Vous avez contribué, avec le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, à atteindre l'accord sur des vérités fondamentales de la Doctrine sur la justification, signé le 31 octobre de l'année dernière à Augsburg. Confiants dans l'aide de la grâce divine, nous avançons sur ce chemin, même si les difficultés ne manquent pas. Notre désir ardent d'arriver un jour à la pleine communion avec les autres Eglises et Communautés ecclésiales ne doit pas cependant cacher la vérité que l'Eglise du Christ n'est pas une utopie, qui doit être recomposée à partir des fragments actuels qui existent, grâce à nos forces humaines. Le Décret *Unitatis redintegratio* a explicitement parlé de l'unité: "Nous croyons qu'elle subsiste de façon inamissible dans l'Eglise catholique et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles" (n. 4).

Très chers frères, dans le service que votre Congrégation offre au Successeur de Pierre et au Magistère de l'Eglise, vous contribuez à faire en sorte que la révélation du Christ continue à être dans l'histoire "la véritable étoile d'orientation" de l'humanité tout entière (cf. *Fides et ratio*, n. 15).

En vous félicitant pour ce ministère important et précieux, je vous exprime mon encouragement à poursuivre avec un nouvel élan votre service à la vérité salvifique: *Christus heri, hodie et semper!*

Avec ces sentiments, je donne de tout coeur à vous tous, en gage d'affection et de gratitude, une Bénédiction apostolique spéciale.